

SESSION ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de FRANCHESSE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de M. VERNIS Gérard, Maire.

Présents : M. VERNIS, Mme DESURIER-LAFLEURIEL, MM. LECOQ, COLLAYE, DORLENCOURT, Mme HAMEL, Mme POPY.

Excusés : MM. DESTERNES et HERMANN.

Absents : MM. BOUCHON et DEBARNOT.

M. Bertrand DORLENCOURT a été élu secrétaire de séance.

COMPTE DE GESTION 2015 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Invité à délibérer sur le compte de gestion dressé par le comptable public, et après examen des opérations retracées et des résultats de l'exercice, le Conseil approuve ce document.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Réuni sous la présidence de M. Christian COLLAYE, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2015 du Service d'Assainissement et arrête les résultats comme suit :

Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
DEPENSES	18 000,00 €	5 642,80 €	11 000,00 €
RECETTES	56 644,00 €	40 938,52 €	15 706,00 €

Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
DEPENSES	19 443,00 €	18 942,20 €	0,00 €
RECETTES	19 443,00 €	19 957,20 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Excédent d'investissement : 35 295,72 €
Excédent de fonctionnement : 1 015,00 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2015, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation 2015 comme suit :

Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (002) : 1 015,00 €
Résultat d'investissement reporté (001) : 35 295,72 €

COMPTE DE GESTION 2015 DE L'EPICERIE MULTISERVICES :

Après examen des opérations retracées au compte de gestion du comptable public et vérification de la similitude des résultats de l'exercice, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2015 de l'épicerie multiservices.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE L'EPICERIE MULTISERVICES

A nouveau réuni sous la présidence de M. Christian COLLAYE, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de l'épicerie multiservices pour l'exercice 2015 et arrête les résultats comme suit :

Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
DEPENSES	11 812,00 €	7 574,68 €	0,00 €
RECETTES	11 812,00 €	2 860,29 €	0,00 €

Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
DEPENSES	12 043,00 €	1 301,80 €	0,00 €
RECETTES	12 043,00 €	12 046,33 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Déficit d'investissement : - 4 714,39 €

Excédent de fonctionnement : + 10 744,53 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015 DE L'EPICERIE MULTISERVICES :

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2015 comme suit :

Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (002) : 6 030,14 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 4 714,39 €

Déficit d'investissement reporté (001) : 4 714,39 €

COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE :

Après examen, le Conseil Municipal approuve ce compte de gestion, sans réserve ni observations.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2015 :

Toujours réuni sous la présidence de M. Christian COLLAYE, le Conseil Municipal approuve ensuite le Compte Administratif communal 2015 et arrête les résultats comme suit :

Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
DEPENSES	63 198,00 €	31 850,05 €	21 481,00 €
RECETTES	63 198,00 €	5 580,13 €	12 192,00 €

Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
DEPENSES	483 664,00 €	337 248,53 €	0,00 €
RECETTES	483 664,00 €	503 905,56 €	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Déficit d'investissement : - 26 269,92 €

Excédent de fonctionnement : + 166 657,03 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION COMMUNAL DE L'EXERCICE 2015 :

Le Conseil décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2015 comme suit :

Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (002) : 131 098,11 €

Affection complémentaire en réserve (1068) :	35 558,92 €
Résultat d'investissement reporté (001) :	- 26 269,92 €

BUDGET PRIMITIF 2016 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT :

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le budget primitif 2016 du service d'assainissement, arrêté aux montants suivants :

Section d'investissement :

	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Total voté
Dépenses :	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €
Recettes :	15 706,00 €	39 354,00 €	55 060,00 €

Section de fonctionnement : équilibrée à : 9 415,00 € en dépenses et en recettes.

BUDGET PRIMITIF 2016 DE L'EPICERIE MULTISERVICES :

Le Conseil Municipal adopte de même le budget primitif de l'épicerie multiservices, équilibré à : 84 259 € en section d'investissement et à : 10 393 € en section de fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016 :

Le Conseil adopte enfin le budget primitif communal, équilibré comme suit :

Section d'investissement :

	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Total voté
Dépenses :	21 481,00 €	253 448,00 €	274 929,00 €
Recettes :	12 192,00 €	262 737,00 €	274 929,00 €

Section de fonctionnement : équilibrée à : 498 496,00 € en dépenses et en recettes.

FISCALITE LOCALE :

Le Conseil Municipal décide de reconduire en 2016, les taux votés en 2015, soit :

Taxes	Bases prévisionnelles	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation	423 000 €	23,27 %	98 432 €
Taxe foncière (bâti)	300 500 €	12,14 %	36 481 €
Taxe fonc. (non bâti)	143 700 €	27,21 %	39 101 €
Cotis. fonc. des entreprises	23 600 €	30,52 %	7 203 €
Produit fiscal total :			181 217 €

BILAN DES OPERATIONS DE CURAGE ET EPANDAGE DES BOUES DE LA LAGUNE :

Christian COLLAYE rend compte de la réunion, en date du 31 mars dernier, avec l'entreprise VALTERRA. Ainsi, les épandages ont été réalisés dans de bonnes conditions, durant l'été 2015. 747m³ de boues liquides ont été dispersées sur une surface de 11ha 34a, dans le respect des dosages prescrits. Toutes les analyses effectuées se sont avérées conformes à la réglementation.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée.